



Dorénavant chacune de mes publications comporteront les photos des élus (es) que je citerai, extraites du périodique communal Faulquinois Le Hérisson, lui-même réalisé à partir d'un des tracts de campagne de la liste majoritaire.

Vous pouvez retrouver Le Hérisson de la présentation de cette équipe à partir de ce lien <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

Sûr que cette nouvelle présentation ne va pas plaire à ces élus, mais que voulez-vous, contrairement à ce qu'ils disent, ils sont là pour vous servir, pour entendre vos remarques, résoudre vos problèmes quotidiens, régler les problèmes d'incivilités, etc. la liste n'est pas limitative.



Contrairement à ce qu'ils pouvaient espérer, ils ne sont pas là pour se servir ou bénéficier d'un quelconque avantage.

Jusqu'à ce jour, je me contentais de vous rappeler que vous aviez des élus par quartier en vous rappelant leur nom, aujourd'hui je ferai plus, en commençant par moi-même, estimant que vous nous avez élus aussi pour vous écouter.

BONNET Patrick, Conseiller Municipal, Conseiller Communautaire

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Sport et Vie Associative.

✉ 11 rue de la République ☎ 06.77.51.85.64



D'ailleurs, depuis des années, vous êtes plusieurs à ne pas hésiter à m'interpeller lorsque vous me croisez dans la rue, à me téléphoner, voire à sonner à ma porte.

Depuis 2008, voire avant, j'ai été à votre service, sans contrepartie financière ou autres. Tous mes frais d'avocats ont été payés sur mes propres deniers.

Procédurier n'étant pas un « gros mot », je me considère davantage comme un lanceur d'alerte.

D'ailleurs avec cette nouvelle municipalité élue à partir de promesses mensongères (*je le démontrerai dans un prochain numéro du périodique communal Faulquinois Le Hérisson*), je n'hésite pas à alerter les autorités compétentes : **Préfet, services fiscaux, Chambre régionale des Comptes, services judiciaires, mais aussi les élus du département, de la Région** concernant leur gestion et les mensonges écrits afin d'obtenir des subventions, dont je vous rappelle qu'elles sont de **l'argent public, celui du contribuable**.



J'ai déjà commencé à travailler sur certains dossiers, ceux-ci feront l'objet d'une publication ultérieure.
Un exemple : la rénovation de la mairie de Chémery, qui n'en n'est plus une, pour un coût de 170 000€.

Ce partage de mes publications avec les 169 conseillers régionaux de la région Grand-Est, les 54 conseillers départementaux de Moselle, mais aussi avec les élus des 27 cantons de Moselle (725 communes), ceux des 61 communes qui composent le canton de Faulquemont a eu un indéniable retour favorable, quand bien même j'en ai subi une vengeance de quelques-uns d'entre eux. Mais qu'importe, n'ai-je pas écrit plus haut que « Procédurier n'étant pas un « gros mot », je me considérai davantage comme un lanceur d'alerte » ? Les manigances de cette minorité d'élus vengeurs ne font que me conforter à continuer à vous alerter.



Plusieurs de ces élus du Grand-Est, de Moselle, même du District Urbain de Faulquemont en demande de subventions pour des réalisations dans leur commune, découvrent les moyens utilisés par les élus de Faulquemont pour obtenir des subventions : **Gonflement du montant des devis ; Projet ne correspondant pas au programme électoral ; mensonges sur le projet...**

Dorénavant, plusieurs de ces élus, dont c'est le premier mandat, m'ont fait savoir qu'ils seraient particulièrement attentifs aux demandes faulquinoises.

-----0-----

Après cette entrée en matière, le sujet de cette publication est l'article paru dans la presse locale ce matin.

BIANCHIN Bruno, Maire de Faulquemont, Conseiller communautaire**

✉ 54 route de Créhange ☎ 03.87.91.55.97



Cet article met en avant que « **seuls les habitants de la rue Robert-Schuman ont été consultés** ». **Sauf que tous ceux de cette rue ne l'ont pas été.** D'ailleurs, ce chemin utilisé par de nombreux habitants du lotissement du Longchamp, des habitants du quartier UCBL, n'ont pas été consultés. **POURQUOI ?**

Ces élus nous prennent pour des imbéciles. Cette décision de ces élus à vouloir vendre ce passage **tombe opportunément après ... la dissolution de l'association ABVL** à la fin de l'été dernier (*Association Bien Vivre au Longchamp, créée en 94*), dont justement l'un des buts était d'être le porte-parole auprès de la municipalité, des problèmes rencontrés par les riverains, afin d'améliorer la qualité de vie au lotissement. <http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2021/10/ABVL-braderie-...19-09-2021-1.pdf>

Bien joué de la part de ces élus, même ceux qui habitent le Longchamp et sa proximité ont voté pour ce déclassement-vente :

DUPONT Jean-Luc, Conseiller municipal délégué à la réglementation et à la police municipale, Conseiller communautaire*

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Travaux-Sécurité, Solidarité-Santé.

✉ 8 rue Maurice Barres ☎ 03.55.15.54.01



LECLERE Eliane, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et en situation d'handicap*

Membre : CCAS. Commissions : Environnement-Développement Durable, Solidarité-Santé, Travaux-Sécurité

✉ 4/18 av André Viaud ☎ 03.87.94.35.92



PEZZA Félix, Conseiller municipal délégué à l'informatique, à la fibre et aux nouvelles technologies*

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Solidarité-Santé.

✉ 40 rue Georges de la Tour



RIBU Cassandra, Conseillère Municipale

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Environnement-Développement Durable.

✉ 44 avenue Longchamp



RIOTTE Dominique, Conseiller municipal délégué aux relations spécifiques avec le prestataire retenu par la commune pour les actions d'animation en direction de l'enfance et les actions d'insertion*

Commissions : Solidarité-Santé, Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse.

✉ 34 rue Robert Schuman ☎ 03.87.90.72.53



STAUB Valérie, Conseillère Municipale

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Environnement-Développement Durable, Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse.

✉ 43 avenue Longchamp



BOULLEE Hervé, Conseiller Municipal

Commissions : Affaires Financières, Travaux-Sécurité.

✉ 13 rue du Moulin Bleu



Sauf que ceux-ci n'avaient pas imaginé la bronca des usagers de ce passage.



Dans cet article le maire ne manque pas de rappeler que « *même déclassé, ce chemin peut rester un chemin piétonnier* ». **Alors quel intérêt de le déclasser ?**

Le maire oublie (*sciemment ou alors souffrirait-il de troubles cognitifs ?*) que la délibération et les débats indiquaient bien que son déclassement avait pour but de le vendre.

Enfin le maire n'exclut pas la fermeture de ce chemin et sa mise en vente aux deux riverains qui le jouxtent si jamais l'installation des caméras ne serait pas satisfaisante (*Un sujet qui risque de faire polémique et d'être utilisé par les usagers, les deux riverains étant salariés du District Urbain de Faulquemont (DUF), le maire de Faulquemont étant l'un des vice-présidents du DUF*).

Parions qu'il ne le sera pas, souvenez-vous des propos tenus par le maire BIANCHIN

dans cet extrait d'un article de presse

Faulquemont : « Nous n'en avons pas besoin »

Par Le Républicain Lorrain

« Faulquemont est assez paisible. Déployer la vidéosurveillance ne me semble pas indispensable... » Bruno Bianchin, le maire, a préféré opter pour d'autres aménagements pour lutter contre la petite délinquance.

**Monsieur le maire craindrait-il
d'être filmé à l'insu de son plein gré ?**

